logo Villejuif

**MEDECIN DIRECTEUR (H/F)**

**MEDECIN COORDONNATEUR CMPP**

|  |
| --- |
| **Filière : MEDICO-SOCIALE Catégorie : A** |
| **Cadre d’emploi***Médecin*  **Grades***Médecin 2ème classe, Médecin 1ère classe, Médecin Hors Classe* |
| **Temps de travail : NON COMPLET** |

**RATTACHEMENT**

|  |
| --- |
| Direction Générale Adjointe : Pôle Service à la Population, Citoyenneté et Administration  Direction de la Santé  C.M.S : équipe médicale (C.M.P.P/Équipe psychopédagogique) |

**MISSIONS ET CONTEXTE**

Au sein de l’équipe médicale du centre médico psycho pédagogique de la Direction de la Santé, et sous l’autorité du directeur de la santé, le médecin coordonnateur participe à l’organisation et la politique de soins du CMPP. Il coordonne le travail clinique des praticiens du CMPP et travaille en lien avec la direction de la santé pour l’élaboration des dossiers du CMPP auprès de l’ARS.

Il assure par ailleurs l’encadrement de l’équipe psychopédagogique du centre en lien avec le directeur de la santé.

**DOMAINES DE CONTRIBUTION, ACTIVITES PRINCIPALES ET TACHES ASSOCIEES**

* **Participation à l'élaboration des orientations de la politique de santé** 
  + Impulser la politique de santé et les orientations du CMPP
  + Décider de l’organisation des listes d’attente, des priorités des dossiers et demandes émanant des familles et partenaires professionnels
  + Élaborer avec l’équipe pluridisciplinaire les prises en charge des enfants nécessaires ainsi que leur suivi.
* **Réalise des consultations de pédo-psychiatrie**
  + Faciliter l'accès aux soins, aux droits et à la prévention
  + Conduire un entretien médical
  + Orienter et conseiller le patient dans son parcours de soins
  + Organiser la prise en charge des enfants relevant de la protection de l'enfance
* **Appui et conseil technique auprès des équipes pluridisciplinaires** 
  + Définir des plans d'actions concertés
  + Établir un constat et élaborer des propositions
  + Animer les réunions de synthèse
  + Assure le lien avec les institutions partenaires et impulse le travail de partenariat au sein de l’équipe. (Education nationale, PRE, CCAS, CMS, PMI et institution)
* **Participation à la gestion des crises sanitaires** 
  + Veiller à l'application des mesures préventives d'hygiène générale et des mesures à prendre en cas de maladies
  + Élaborer et mettre en place les protocoles médicaux et d'hygiène en lien la direction de la santé et la Direction générale
  + Participer à la définition et à la mise en œuvre de plans de prévention et d'intervention
* **Agrément et contrôle des structures d'accueil** 
  + Veiller à la sécurité du bâtiment et à la sécurité des usagers accueillis
  + Répond aux exigences de l’ARS en lien avec la réglementation des CMPP
* **Budget**
  + En lien avec le directeur de la santé, contribue à l’élaboration du budget.
* **Encadrement d’équipe** 
  + Organiser et planifier les activités de l’équipe
  + Favoriser la participation et l’expression des agents
  + Suivre et contrôler l’activité des agents
  + Gérer les relations conflictuelles et tensions au sein des équipes
  + Repérer les dysfonctionnements et les signaler
  + Coordonner des équipes, expliquer les consignes et donner des ordres en situation opérationnelle
  + Mettre en œuvre les outils de planification et les procédures de contrôle
  + Prioriser ou hiérarchiser les interventions
  + Formuler des propositions dans le cadre du projet de service (organisation, missions, ressources)
  + Veiller au bien être des agents et au maintien d’une bonne cohésion d’équipe

**INTERACTIONS PROFESSIONNELLES ET FREQUENCE**

Partenaire en interne

* Conseils techniques auprès du Conseil Local de Santé Mentale et du Contrat Local de santé publique
* Collaboration avec le secteur hospitalier et libéral, ARS, CAF, etc.

Partenaire en externe

* Communication permanente avec les usagers
* Échanges réguliers d'informations avec les services sociaux, enfance (ASE)
* Échanges d'informations avec les partenaires (justice, Éducation nationale) et d'autres collectivités

**COMPETENCES**

**Savoirs**

|  |
| --- |
| * Diplôme national de Médecin Pédo-psychiatre * Techniques de communication et de négociation * Méthodes et outils d'analyse et de diagnostic (enquêtes, etc.) * Actes médicaux (vaccinations, etc.) * Dispositifs de parcours de santé * Dispositifs de contrôle des structures |

**Savoir Faire**

|  |
| --- |
| * Identifier la demande du patient et rechercher les informations complémentaires dans le dossier médical * Définir les orientations stratégiques d'une structure * Recenser les symptômes, les dysfonctionnements, cerner l'environnement de vie du patient et procéder à l'examen clinique * Déterminer les besoins thérapeutiques et réaliser les soins médicaux |

**Savoir Être**

|  |
| --- |
| * Avoir l’esprit d’équipe * Faire preuve de discrétion * Sens des relations humaines * Dynamisme |

**CONDITIONS D’EXERCICE**

Travail en bureau, au sein d'un centre médico-social

Déplacements dans le cadre des consultations, des besoins des usagers et des missions de service public

Amplitude horaire variable en fonction des besoins du service et de la mission

Disponibilité, déontologie, éthique

Obligation de suivre un programme annuel de développement professionnel continu (Loi HPST de juillet 2009, art. 59)